

Parlons-en Santé, Précarité: première approche jeudi 9 avril 2015

Prochaine rencontre exceptionnellement le **JEUDI 21 MAI**
«Santé, Précarité: Pistes d'action»

Accès aux soins, droit à la santé: quelles difficultés, quelles priorités, quelles propositions? Un Parlons-en pour préparer une rencontre élargie en mai, à laquelle participera le groupe de travail «santé/précarité» de la Ville de Grenoble.

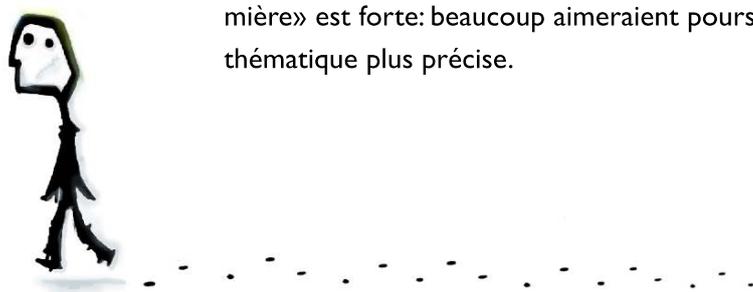
Une vingtaine de personnes sont présentes aujourd'hui: personnes en précarité, membres de l'Equipe Mobile Psychiatrie-Précarité, de la Permanence d'Accès aux Soins et à la Santé, du Point Précarité Santé (Pops), de l'Oreille du Coeur, de Point d'Eau, de Femmes SDF, de l'Oiseau Bleu, du collectif Mort De Rue Grenoble, du programme de Lutte contre la précarité énergétique, de l'école d'architecture, ainsi que la responsable du service Promotion de la Santé de la Ville de Grenoble.

Retour sur l'émission de radio «Le micro est une arme»

«Trois ans que je viens au Parlons-en, et c'est la première fois que je prenaï le micro. Pour moi c'était un défi.»

«Il y a beaucoup de vérité dans cette émission. On y parle plus clairement, et de plus haut, de ce qu'on vit ou voit tous les jours.»

Le Parlons-en du mois de mars a été diffusé intégralement par Radio Grésivaudan (en ligne sur <http://www.radio-gresivaudan.org/Le-micro-est-une-arme.html>). Une expérience pas facile pour certains, qui ont pris le micro pour témoigner de situations personnelles très dures. Mais l'envie de considérer cette diffusion comme une «première» est forte: beaucoup aimeraient poursuivre, en imaginant une émission sur une thématique plus précise.



Parlons-en:

La santé dentaire, pour les privilégiés?

«Ça me coûterait 2400€ pour mon appareil dentaire. J'ai fait une demande d'aide, j'y ai droit mais ils ont refusé, apparemment il n'y avait plus d'argent.»

«Les sans-dents? Et bien justement, ils aimeraient bien en avoir, des dents!»

«Où en est la PASS dentaire à Grenoble?»

«Il y a un gros boulot à faire pour sensibiliser les dentistes, les psychiatres, et les professionnels de santé en général.»

«À Grenoble, il y a 87 psychiatres libéraux... La France est l'un des pays qui comptent le plus de psys, et quand on est précaire, on n'y a pas accès»

«Pourquoi ne pas proposer que chaque praticien ait une mission de service public, en donnant par exemple 20% de son temps?»

Les soins dentaires sont très difficiles d'accès pour les personnes en galère alors que les besoins sont importants, que ce soit pour des soins courants type caries ou pour des prothèses et appareils. C'est en grande partie une question d'argent: pour ceux qui ont une couverture sociale, les remboursements de l'Assurance Maladie sont faibles. Le "reste à charge" décourage, et on a tendance à n'aller voir un dentiste qu'en dernier recours. L'insuffisance de structures est aussi évoquée. On finit par abandonner l'idée de se soigner face à la complexité des démarches, à la méconnaissance des droits et des dispositifs, aux coûts, au manque de portes auxquelles frapper...

À Grenoble et ailleurs, quelles pistes pour les soins dentaires?

Il y a des dentistes bénévoles à Médecins du Monde, mais ils interviennent plutôt à l'extérieur de Grenoble. Une PASS dentaire à la Mutualiste (permanence d'Accès aux Soins et à la Santé) est en projet depuis longtemps, mais les fonds ne sont toujours pas débloqués. On parle aussi d'un projet de fauteuil dentaire. Différentes possibilités: a-t-on recours à des dentistes bénévoles, sachant qu'ils semblent difficiles à mobiliser sur Grenoble? Choisit-on plutôt une logique salariée?...

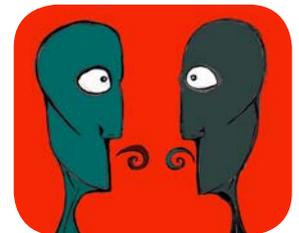


Accès aux Soins Dentaires Solidaires - Nice

Lors d'un Parlons-en précédent, (avril 2014) «Adrea» avait également évoqué un projet de réseau avec des dentistes grenoblois pour que les patients n'aient plus aucun frais à avancer. Dans d'autres villes comme Nice ou Chambéry, des cliniques dentaires solidaires ont été montées. Il serait intéressant de savoir comment elles fonctionnent.

Santé mentale et soins psychiatriques

Quand on est en errance ou sans logement, difficile de maintenir un suivi psychiatrique. Des structures existent, comme la PASS psy, les CMP (Centres Médico-Psychologiques) ou encore les équipes mobiles de liaison psychiatrie-précarité (EMLPP) qui vont vers les personnes à la rue. Les Centres de santé, Médecins du monde ou certains accueils de jour peuvent aussi proposer des consultations gratuites. Mais la plupart de ces structures sont débordées, et les délais pour obtenir un rendez-vous sont impressionnants. En parallèle, beaucoup d'usagers et de professionnels d'accueils de jour témoignent de la difficulté que présente l'accueil des personnes en souffrance morale ou psychique.



Santé, Précarité

Les lits Halte Soins Santé

Ce sont des structures accueillant des personnes sans domicile dont l'état de santé n'est pas compatible avec la vie à la rue, sans nécessiter une hospitalisation. À Grenoble, il y en a 9 gérés par le CCAS. C'est un dispositif qui permet notamment de lutter contre les ruptures de soin et d'aider les personnes à se rétablir, sur une courte durée. Mais leur nombre est bien insuffisant, et dans la réalité, ils accueillent des personnes parfois gravement malades et sur des durées de plus en plus longues faute de solutions à la sortie.

Accès aux droits, accès aux soins et non recours

Des droits, des dispositifs existent. L'un des combats est de permettre à tous d'y accéder. Mais souvent, les précarités sont diverses et finissent par se cumuler: finances, logement, papiers, santé, travail, langue... On ne peut pas parler accès aux soins sans parler d'accès à l'hébergement, de droit au travail... Et en face, les labyrinthes administratifs et institutionnels sont d'une grande violence. Les situations sont très variées: certains ont un travail et gagnent trop peu pour bien se soigner, tout en étant au-dessus du seuil pour l'aide à la complémentaire. Certains sont travailleurs handicapés et doivent affronter un parcours du combattant. Certains retournent à la rue à peine sortis de l'hôpital. Certains se retrouvent confrontés à devoir abandonner leur chien s'ils souhaitent être soignés. Certains craignent d'être expulsés en se faisant trop voir... Et beaucoup en arrivent à ne plus se soigner.



Connaître ce qui existe, inventer de nouvelles choses

Pour les personnes sans droits ouverts, il y a l'EMPP, les PASS, Médecins du Monde où les consultations sont gratuites. Pour tous, des structures comme le Pops (permanences téléphoniques) peuvent aider les travailleurs sociaux ou les particuliers à trouver des solutions lorsque des portes se ferment. Il y a aussi des possibilités de recours institutionnelles, comme le conciliateur de la CPAM que les assurés peuvent saisir et qui «examine les litiges nés entre les caisses d'assurance maladie et les usagers. Il peut également aider les usagers dans la pratique du parcours de soins.»

Globalement, beaucoup soulignent le manque de connaissance de l'existant et surtout de connexion entre les acteurs. Une des priorités pourrait être de mieux connaître et de mieux partager les informations et les actions de chacun pour pointer collectivement les manques. Pour les actions, les propositions oscillent entre interpellation des pouvoirs publics et des professionnels de santé, et mise en place d'initiatives collectives ou associatives. On se propose de les reprendre et de les approfondir lors de la prochaine rencontre.



«9 lits c'est peu. Et comme toujours, cela pose aussi des questions quand on a des enfants ou des chiens à faire garder.»

«La rue rend malade. Physiquement et moralement. Et quand on est à la rue, on se soigne comment?»

«La santé c'est lié aux conditions de vie. Parler droit à la santé c'est parler droit au logement, droit au travail...»

«Il y en a qui sortent de l'hosto et se retrouvent direct à la rue, sans un sou pour les médicaments.»

«Il y a un problème de mise en connexion de ce qui existe. par exemple, entre les CHU et les PASS.»

«Le conciliateur de la CPAM est si peu connu qu'il est peu saisi... ce qui donne l'impression qu'en Isère, tout va bien.»

« Pourquoi pas une «veille sanitaire pour l'accès aux soins», un peu comme la «veille sanitaire épidémie?»

Et aussi... Le Lieu Nomade continue ses escales

« Le Lieu », projet de création d'un espace de rencontres, d'accueil, de débats et d'expérimentations par les habitants de la ville et de la rue, a commencé son voyage hors-les-murs. Une rencontre a été organisée au Fournil le 24 mars: débat sur la trêve hivernale, table sur l'accès aux droits, coin massage, musique, fabrication d'étagères en carton, café et gâteaux... **Prochaine rencontre à Point d'Eau le 20 mai.**



LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Jeudi 30 avril, 12h30/14h30 Réunion collectif Mort De Rue

Point d'Eau, 31 rue Blanche Monier

AG constitutive de l'association des Amis du collectif Mort De Rue Grenoble

mortsdelarue.grenoble@gmail.com

www.mortderuegrenoble.wordpress.com

Mercredi 20 mai, 12h30/16h le Lieu Nomade à Point d'Eau

31 rue Blanche Monier, Grenoble

www.lieugrenoble.wordpress.com

lieu.grenoble@gmail.com

Jeudi 21 mai, 10h/13h (! Exceptionnellement le 3ème jeudi!) Parlons-en: Santé, Précarité - Pistes d'action

Maison des Habitants-Centre Ville, 2 rue du Vieux Temple

(Tram B «Notre-Dame/Musée»)

«Parlons-en»?...

Le Parlons-en est un espace de débat rassemblant les personnes concernées par les questions de la grande précarité: habitants de la rue, associations, acteurs sociaux, citoyens, institutions, élus... Originaire de Charleroi en Belgique, en 2000, il a été mis en place à Grenoble en 2009.

Le « Parlons-en » a lieu chaque deuxième jeudi du mois - Tous les comptes-rendus sont en ligne

www.arpenteurs.fr/Parlons-en



Parlons-en avril 2015 - contact@arpenteurs.fr



Rhône-Alpes